

CENTRE DES CONGRÈS PROUVÉ - ANCIEN CENTRE DE TRI POSTAL

Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Équipements



Photographie Pierre Maurer - © URCAUE Lorraine / LHAC

Intérêt

Icône de l'architecture des Trente Glorieuses à Nancy, le centre de tri postal dû à Jacques André et Claude Prouvé dresse ses hautes façades de béton, de métal et de verre au voisinage du centre-ville. L'édifice fut au coeur d'une intense polémique patrimoniale aboutissant à son intégration partielle au nouveau centre des congrès. Sa réhabilitation et la construction de son extension ont été à la hauteur des qualités architecturales du bâtiment originel.

Période(s)

Reconstruction et Trente Glorieuses (1945-1975) / XXIe siècle (2000-...)

Historique

Suivant un usage fréquent au cours des Trente Glorieuses, le centre de tri postal de Nancy est implanté à proximité de la principale gare de la ville. Confié à Jacques André, architecte régional des Postes, le projet est conçu avec son gendre, Claude Prouvé, à partir de 1967. Le chantier achevé en 1973 se déroule dans un contexte d'intense modernisation du centre de Nancy et du guartier gare.

Vingt cinq ans plus tard, la municipalité souhaite repenser ce secteur de la ville. Le centre de tri semble condamné. Cependant le milieu de l'architecture (praticiens et historiens) se mobilise pour démontrer l'intérêt de cette œuvre singulière et pour sensibiliser grand public et élus. Cette action est couronnée de succès ; la réhabilitation semble possible, notamment par une intégration au centre des congrès projeté à cet emplacement.

Un concours restreint de maîtrise d'œuvre est lancé en février 2007 par la Communauté urbaine du Grand Nancy. Les architectes répondant à ce concours ont ainsi à se positionner sur le parti à adopter vis-à-vis de l'édifice préexistant. Le jury se réunit le 17 septembre 2007 et désigne lauréat Marc Barani, associé à Christophe Presle, devant cinq autres équipes.

Le chantier est lancé en 2010 et le centre des congrès, baptisé « Prouvé », est inauguré en juin 2014. Il accueille ses premiers évènements dans les semaines qui suivent.

Dates à retenir

1964 : Début de la conception (Centre de tri postal) **1973** : Fin de la construction (Centre de tri postal)

2007 : Concours (Centre des congrès)

2010 : Début de la construction (Centre des congrès) **2014** : Fin de la construction (Centre des congrès)

Description

L'ancien centre de tri postal est implanté entre les voies de chemin de fer et le boulevard Joffre dont le tracé courbe reprend le dessin de fortifications disparues. A cette position urbaine inconfortable s'ajoute une esthétique industrielle, de béton, de métal et de verre, habillant ce haut volume de cinq niveaux. Les

Maîtrise d'ouvrage

Communauté urbaine du Grand Nancy (Collectivité territoriale)

Société lorraine d'économie mixte et d'aménagement urbain (SOLOREM) (Promoteur immobilier, maître d'ouvrage délégué)

Maîtrise d'œuvre

Jacques ANDRÉ Architecte

Claude PROUVÉ Architecte

Atelier Marc Barani Agence d'architecture chargée de la réhabilitation

Atelier Christophe Presle architectes *Agence* d'architecture chargée de la réhabilitation

Localisation



1, place de la République Nancy (54000)

façades-rideaux aux panneaux et vitres réfléchissants sont rythmées par les raidisseurs dits "Tour Eiffel" inspirés par Jean Prouvé. Côté rails, de scintillantes conduites de descente du courrier aboutissaient dans deux quais couverts d'où partaient les trains.

Cette façade ne résiste pas à l'intervention de Marc Barani dont le parti consiste à ne garder de l'ancien bâtiment que sa structure primaire en béton et l'apparence de son enveloppe remplacée pièce à pièce. Aux plateaux libres ainsi exploités, s'ajoute un nouveau bâtiment face aux voies SNCF. Ce volume, luimême en béton et en verre, accueille les espaces majeurs du programme : deux auditoriums de 850 et 300 places, séparés par un vaste hall ouvert sur la ville et posés sur un hall d'exposition de 3000 m².

Si l'une des principales forces de la construction de Claude Prouvé était de présenter de larges plateaux modulables, avec les circulations verticales et les services déportés à l'extérieur, Marc Barani se nourrit de cet héritage en conservant la structure au potentiel de reconversion réel mais propose une organisation interne différente, adaptée à la nouvelle fonction du bâtiment.

Documentation conseillée

ABRAM Joseph, Claude Prouvé, Le Tri Postal de Nancy, Œuvre majeure des années 1970, Paris : Jean-Michel Place éditions, 2006.

SCOFFIER Richard, « Glissements. Le centre de congrès Prouvé à Nancy », in *D'Architectures*, n°232, décembre 2014-janvier 2015.

POUSSE Jean-François, « Démolir ou reconvertir ? La deuxième vie du Tri postal de Nancy. Claude Prouvé 1970 / Atelier Marc Barani 2014 », in *Archiscopie*, n°2, avril 2015.

Site internet de l'atelier Christophe Presle architectes : www.presle-architectes.com (http://www.presle-architectes.com)

-



CENTRE DES CONGRÈS PROUVÉ - ANCIEN CENTRE DE TRI POSTAL

Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Équipements



L'extension répond à son voisin par l'emploi des mêmes matériaux, mis en oeuvre dans une composition antagoniste. Les verticales affirmées du centre de tri laissent place à de discrètes horizontales.

Source : Photographie Pierre Maurer Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



L'ensemble des éléments de façade originels ont disparu, remplacés par des panneaux de verre aptes à répondre aux enjeux fonctionnels et écologiques contemporains.

Source : Photographie Pierre Maurer Droits : URCAUE Lorraine / LHAC





La boîte de métal et de verre structurée par une solide ossature de béton incarne la moderr triomphante des Trente Glorieuses. La réhabilitation des années 2010 impose d'ouvrir large façades tant au rez-de-chaussée qu'aux niveaux supérieurs.

Source : Photographie Pierre Maurer Droits : URCAUE Lorraine / LHAC